

de qu'il aurait à m'emporter. Le capitaine Lovering est alors arrivé avec deux plantons, auxquels il a donné l'ordre de m'arrêter et de me mener de façon que mon dos touchât le seuil de la porte. Les plantons m'ont alors saisi, jetés à terre et m'ont traîné dehors. Le sergent Barnard a essayé de me tenir de façon à écarter mes bras sur le seuil.

C'est de cette façon que je suis entré dans le corps de garde. Le capitaine Lovering a posé son talon sur ma tête et a menacé de me couper la figure.

Alors il m'a permis de me relever et de rentrer dans ma cellule. Plus tard le capitaine Lovering est revenu avec quatre hommes de garde auxquels il a dit : Allez et jetez-moi cet homme dehors. La porte fut ouverte, deux hommes me saisirent et me jetèrent dehors. Le capitaine Lovering me frappa quatre fois de son pied pendant que j'étais à terre, et quand je retournai une seconde fois il me porta un violent coup de pied à l'épaule. Pendant ce temps il jurait et m'appliquait les plus viles épithètes.

Par moment il disait : maintenant te leveras-tu ? marcheras-tu ? Lovering envoya chercher une corde et ordonna aux hommes de me croiser les pieds et de les attacher aux chevilles.

Je plaçai mes mains sous ma tête et c'est alors que Lovering et les hommes commencèrent à me trainer.

Pendant ce temps le capitaine me piquait avec son épée à la main droite et à l'épaule.

Je fus ensuite traité de la même façon sur les pavés, sur les marches de la salle de la compagnie D, puis de nouveau dans la cour, sous la tour, sur les marches de la salle de la compagnie A et finalement jusqu'au bureau de l'adjutant.

Le lieutenant-colonel Bainbridge ordonna d'enlever la corde juste au moment où je devais paraître devant le tribunal.

A deux heures j'ai demandé d'être envoyé à l'hôpital, où le médecin a épongé le sang qui couvrait mes plaies.

Le lundi suivant je comparus devant le capitaine Richards. Depuis cette époque je suis resté en cellule, au régime du pain et de l'eau.

Le capitaine Lovering a comparu ensuite.

Il n'a pas tenté de démentir les dépositions de mes témoins. Il a admis que, par ses ordres, Hammond avait été traité hors du corps de garde, qu'il avait frappé le soldat et qu'il l'avait piqué de son épée. Mais ces traitements n'ont aucunement blessé Hammond, a ajouté le capitaine Lovering, comme le prouve d'ailleurs le rapport du chirurgien. Il a ajouté que, dans son opinion, cette méthode de traitement des soldats était nécessaire au maintien de la discipline.

Le tribunal s'est ajourné à demain.

A Lake Providence. Dépêche spéciale à l'Abéille. Lake Providence, Louisiana, 23 octobre. — Les membres de la commission sanitaire de la paroisse se sont réunis aujourd'hui.

Il ont décidé de permettre de reprendre le service régulier de la malle, excepté les paquets. Les bateaux de la Nouvelle-Orléans pourront aborder et prendre du coton à partir du 24 courant, à condition que les hommes d'équipage n'entrent pas en contact avec des personnes se trouvant aux débarcadères.

Il ne pourront pas débarquer de marchandises.

A Baton Rouge. Dépêche spéciale à l'Abéille. Baton Rouge, Louisiana, 23 octobre. — On a constaté un second cas de fièvre jaune aujourd'hui. Le premier malade a succombé.

Voyage du maire Harrison à New York.

Chicago, 22 octobre. — Tout est arrangé pour le voyage de la démocratie du comté à New York. Dans un meeting général 125 membres ont signé un engagement pour escorter le maire Harrison.

Un second meeting aura lieu lundi, à 3 heures.

Un train spécial composé de cinq cars splendidement décorés transportera la délégation. Il est probable que cent autres personnes prendront part à cette démonstration.

On a, pour la circonstance, établi un prix spécial pour aller et retour. Le club partira de Chicago mercredi, à 11 heures; il arrivera à New York quatre heures après.

Le maire Harrison prendra la parole au Wigwam de Tammany, jeudi soir.

Vingt-quatre heures après, le maire et son escorte repartiront pour Chicago.

L'emploi des rennes dans l'Alaska.

Washington, 22 octobre. — Le secrétaire Alger a donné au lieutenant-colonel Randall, le commandant des troupes des Etats-Unis stationnées à St-Michael, un ordre lui enjoignant d'employer des rennes pour le transport des provisions et les secours à ceux qui entreprendraient de partir pour l'Yukon.

Il est également enjoint au colonel Randall d'employer des natifs.

Séance de cabinet à Washington.

Washington, 22 octobre. — Les ministres ne sont restés en séance que peu de temps aujourd'hui. Ils ne se sont occupés que des affaires courantes.

Ni les affaires étrangères ni la vente de l'Union Pacific n'ont été discutées.

Le secrétaire Gage a parlé de l'utilité de modifier les billets de banque actuellement en usage aux Etats-Unis.

Il y a actuellement en circulation des billets de trois classes : les billets remboursables en argent, les billets du trésor émis en 1890, et les billets des Etats-Unis ou greenbacks.

Dans chacune de ces classes il y a des billets de neuf valeurs différentes, ce qui fait un total de vingt-sept billets différents, chacun portant un dessin spécial entièrement différent des autres.

Le plan du secrétaire Gage est d'établir un modèle pratiquement unique pour les billets d'un dollar des trois classes, ainsi que pour les billets de deux dollars jusqu'aux billets de mille dollars.

Afin qu'on puisse facilement distinguer la classe à laquelle appartient le billet le dessin et le numéro seront de couleur différente dans chaque classe.

Les chiffres seront très gros. Le secrétaire a prétendu que de nouveaux systèmes prévendraient, dans une grande mesure, l'évaluation de la valeur des billets par les contrefacteurs, attendu que le dessin, en outre des chiffres, indiquerait la valeur du billet.

Le secrétaire Gage avait apporté des échantillons, et tous les membres du cabinet ont exprimé la satisfaction que le projet leur causait.

A moins d'obstacles imprévus le plan sera mis à exécution dès que les plaques seront prêtes.

Avant la séance du conseil le secrétaire Sherman et le chargé d'affaires de la Plus Grande République de l'Amérique Centrale se sont présentés à la Maison Blanche, mais ils n'ont pas rencontré le président.

L'ex-secrétaire Carlisle est à Washington, mais il ne veut donner aucune explication sur sa visite.

Seulguérir un rhume en un jour. Les tablettes laxatives de Bismarck et Quidé. Tous les pharmaciens en rendent le prix d'achat, et elles ne guérissent pas. 25 cts.

Autre expédition fibustière.

New York, 22 octobre. — On lit dans le Herald : Le Herald a fait une enquête sur le départ de l'expédition fibustière du port de New York sur la goélette "Silver Heels", samedi dernier.

A propos du départ dans des circonstances semblables du navire, H. P. Brown, l'agent, dit qu'il n'y avait rien qui dût éveiller les soupçons dans le départ de Silver Heels; il n'a pris à bord rien qui put être considéré comme contrebande. Il est parti pour Norfolk et Charleston à la recherche d'une charte. Aussitôt que le navire a été donné de ses nouvelles, il ordonne au capitaine Quinlan de ramener ici sa goélette.

En dépit des dénégations de l'agent Brown, le Herald dit qu'il sait, de source certaine, que le Silver Heels est parti de New York, samedi, avec un chargement de munitions et qu'il a pris immédiatement la mer. Arrivé à un certain point, loin des côtes, il a dût transborder son chargement sur un autre navire qui porte sans doute des hommes armés à destination est Cuba.

Sont guéris : Barney Spencer, Matilda Smith, Herndon Deahon, Thos. O'Connor, Mme W. B. McAtee. Totalx jusqu'à date : 197 cas, 23 décès, 133 guérisons, 33 personnes en traitement.

Sur les bords du Go fe. Dépêche spéciale à l'Abéille. Biloxi, Mississippi, 22 octobre. — Dix-huit nouveaux cas aujourd'hui et un décès, exactement comme hier.

Il y a eu jusqu'à date 495 cas et 23 décès.

Scranton, Mississippi, 22 octobre. — Douze nouveaux cas et un décès. Jusqu'à date : 249 cas et 10 décès.

Baie St-Louis, Mississippi, 22 octobre. — On a constaté quatre nouveaux cas de fièvre jaune aujourd'hui. Il n'y a pas eu de décès. Il y a eu jusqu'à date 19 cas et 2 décès.

Pascagoula, 22 octobre. — Quatre nouveaux cas, pas de décès. Total, 26 cas, 2 décès.

A Vicksburg. Vicksburg, Mississippi, 22 octobre. — Le cas de fièvre jaune constaté à Memphis n'a causé aucune excitation à Vicksburg, et les personnes venant du nord et traversant la ville sans s'arrêter, peuvent y entrer comme d'habitude.

Les trains de marchandises peuvent également traverser la ville. Les voyageurs et les marchandises de Memphis sont mises en quarantaine.

Un camp de détention est établi à un mille au nord de la ville. C'est à cet endroit que les trains seront inspectés.

Il n'y a pas de cas suspects dans la ville ni dans les environs.

Déclaration de l'ex-reine des Iles Hawaii. Washington, 22 octobre. — Au sujet des rapports annonçant que l'ex-reine des Iles Hawaii avait formellement abdiqué en faveur de sa nièce, la princesse Kailani, la première a fait à un représentant de la Presse Associée la déclaration suivante :

Il n'y a rien de vrai dans les rapports annonçant l'abdication de la reine.

Aucune décision officielle n'a été prise pendant son entrevue avec la princesse Kailani. Aucune parole relative à la politique ne sort de ses lèvres. Kailani est venue de New York pour la voir avant de partir pour San Francisco, où elle restera une semaine.

Ces rapports sont mis en circulation par ses ennemis dans le but de lui nuire.

Cette déclaration a été dictée par l'ex-reine, qui a exigé l'emploi de la troisième personne.

Crime horrible à Biloxi. Biloxi, Mississippi, 22 octobre. — L'attention portée aux progrès de la fièvre jaune à Biloxi a fait passer aujourd'hui à l'excitation cau-

A Mobile.

Mobile, Alabama, 22 octobre. — On a constaté dix nouveaux cas de fièvre jaune aujourd'hui à Mobile. Cinq matelots de la barque italienne Livorno ont été transportés à l'hôpital.

Les cinq autres nouveaux cas sont les suivants : Mme F. P. Owens, rue St-Louis; Harry Bruce, route St-Stephens, près Lafayette; Lydia Hyde, même résidence; Mme J. B. Tucker, avenue de Spring Hill, près Lafayette; William Crook, route du Gouvernement, près Water, conduit à l'hôpital.

Ont succombé aujourd'hui : Norma Forrest, rue du Théâtre, 154; Raymond Villanova, à l'hôpital.

Sont guéris : Barney Spencer, Matilda Smith, Herndon Deahon, Thos. O'Connor, Mme W. B. McAtee. Totalx jusqu'à date : 197 cas, 23 décès, 133 guérisons, 33 personnes en traitement.

Sur les bords du Go fe. Dépêche spéciale à l'Abéille. Biloxi, Mississippi, 22 octobre. — Dix-huit nouveaux cas aujourd'hui et un décès, exactement comme hier.

Il y a eu jusqu'à date 495 cas et 23 décès.

Scranton, Mississippi, 22 octobre. — Douze nouveaux cas et un décès. Jusqu'à date : 249 cas et 10 décès.

Baie St-Louis, Mississippi, 22 octobre. — On a constaté quatre nouveaux cas de fièvre jaune aujourd'hui. Il n'y a pas eu de décès. Il y a eu jusqu'à date 19 cas et 2 décès.

Pascagoula, 22 octobre. — Quatre nouveaux cas, pas de décès. Total, 26 cas, 2 décès.

A Vicksburg. Vicksburg, Mississippi, 22 octobre. — Le cas de fièvre jaune constaté à Memphis n'a causé aucune excitation à Vicksburg, et les personnes venant du nord et traversant la ville sans s'arrêter, peuvent y entrer comme d'habitude.

Les trains de marchandises peuvent également traverser la ville. Les voyageurs et les marchandises de Memphis sont mises en quarantaine.

Un camp de détention est établi à un mille au nord de la ville. C'est à cet endroit que les trains seront inspectés.

Il n'y a pas de cas suspects dans la ville ni dans les environs.

Déclaration de l'ex-reine des Iles Hawaii. Washington, 22 octobre. — Au sujet des rapports annonçant que l'ex-reine des Iles Hawaii avait formellement abdiqué en faveur de sa nièce, la princesse Kailani, la première a fait à un représentant de la Presse Associée la déclaration suivante :

Il n'y a rien de vrai dans les rapports annonçant l'abdication de la reine.

Aucune décision officielle n'a été prise pendant son entrevue avec la princesse Kailani. Aucune parole relative à la politique ne sort de ses lèvres. Kailani est venue de New York pour la voir avant de partir pour San Francisco, où elle restera une semaine.

Ces rapports sont mis en circulation par ses ennemis dans le but de lui nuire.

Cette déclaration a été dictée par l'ex-reine, qui a exigé l'emploi de la troisième personne.

Crime horrible à Biloxi. Biloxi, Mississippi, 22 octobre. — L'attention portée aux progrès de la fièvre jaune à Biloxi a fait passer aujourd'hui à l'excitation cau-

perdue par un crime horrible commis sur un couple de vieillards estimés, à Beck Bay, à trois ou quatre milles de la ville.

Vers quatre heures, ce matin, on apprenait à Biloxi que la résidence des Parkhurst avait été brûlée, et que M. J. L. Parkhurst et sa femme avaient péri dans les flammes.

Une foule nombreuse s'est rassemblée aussitôt, et le juge Z. T. Champlin, accompagné des membres d'un jury partit immédiatement pour Beck Bay, où il acquit la preuve de l'authenticité du rapport.

La maison était totalement détruite, et il ne restait du mari et de la femme que deux troncs enroulés au point d'être méconnaissables.

La maison où le crime horrible a été commis était isolée, et quand l'incendie s'est déclaré il n'y avait personne pour porter secours aux malheureux vieillards.

Trois personnes vivaient dans la maison. M. Parkhurst, sa femme et un individu du nom de Gibson. Cet individu a été trouvé dans les environs quand le juge et ses compagnons sont arrivés.

Plusieurs théories ont été mises en avant au sujet de la cause de cet incendie, et Gibson a été aussitôt fortement soupçonné. Il a prétendu avoir été brûlé, mais il n'a pu le prouver.

Il a dit qu'il avait été réveillé par l'explosion de cartouches dans sa chambre, et que l'incendie s'était déclaré aussitôt. Et cependant il n'aurait fait des efforts pour réveiller M. et Mme Parkhurst qu'après avoir mis ses effets personnels à l'abri des flammes.

C'est en revenant pour réveiller les vieillards qu'il aurait été brûlé.

Gibson prétend être arrivé de Philadelphie, mais ses déclarations semblent louches. Il y a deux mois il est arrivé et s'est installé chez les Parkhurst, prétendant avoir l'intention d'acheter leur propriété. Il y est resté depuis cette époque. Il s'est rendu acquéreur de la propriété et a fondé en paiement un chèque de \$4,500 sur une banque de Philadelphie.

Or, ce chèque a été déclaré faux. L'affaire était toujours pendante, et Gibson avait annoncé à plusieurs reprises qu'il allait la régler.

Il y a quelques jours M. Parkhurst signifiait à Gibson que l'affaire devait être réglée ou annulée. Il le convenait d'aujourd'hui pour la terminer.

Il paraît que depuis l'incident du faux chèque M. Parkhurst appréhendait le sort qui l'attendait, et il faisait surveiller sa propriété par un garde spécial. Pour quelque raison ce garde n'était pas à son poste la nuit dernière.

Gibson, sa femme et un nommé Volkes ont été arrêtés.

L'enquête à huis clos a continué la journée entière.

Les restes ont été transportés ce matin et envoyés à la résidence du docteur J. A. Aldrich, un beau-frère de M. Parkhurst, où des centaines de personnes les ont vus.

L'autopsie des cadavres a été faite en présence du jury. Elle a été secrète et les représentants de la presse étaient exclus, mais votre correspondant a appris de bonne source que des preuves suffisantes ont été trouvées pour établir que M. et Mme Parkhurst ont été assassinés, et que l'incendie a été allumé pour faire disparaître les traces du crime. Des preuves établissent que M. Parkhurst a reçu la charge d'un fusil dans la dose, et que Mme Parkhurst a été atteinte à la poitrine, ce qui semble démontrer que le mari a été frappé d'abord et que la femme, s'échappant, a reçu une seconde charge dans la poitrine.

Parmi les rares objets recueillis, qui confirment cette théorie, se trouve un petit morceau de drap trouvé sous le cadavre de M. Parkhurst.

Le docteur Aldrich déclare que c'est une partie du vêtement que portait M. Parkhurst pendant sa visite à Biloxi, hier.

Ceci tend à démontrer que le meurtre a été commis avant le sommeil des époux, et, en outre,

C. LAZARD & CO., LTD

LES ANCIENS ET POPULAIRES Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX. Coin des rues Canal et North Peters.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales. Vêtements confectionnés, Lingerie et Accessoires en tous genres pour hommes et femmes. Le magasin est ouvert tous les jours de 10 heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal, sans étiquettes no 79-1 à 25 - n. r. - l. d. - 12

PAPIER FAYARD BLAYN

Supérieur pour écrire BREVETS, PATENTES, OMBRES DE PORTRETTES, DES LETRES BREVETÉES, L'EXERCICE, LES ÉLÈVES DE LA FÉLIX, dans toutes les Pharmacies. (Exiger notre signature)

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR PAUL & GURLEY - ALBERT PH. Recenseur - Bureau No 727 rue Canal. Mercredi 22 octobre 1897, à midi, la Cour de Commerce No 628 des Comptes, au vu d'un ordre de l'Hon. Geor. C. Thard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a assigné à paraître au lieu de l'Hon. T. C. W. Will, juge de lad. Cour, Division A, maintenan absent en son lieu et place, M. M. L. R. L. D. à 10 heures, au No 51, rue de la Côte, au 1er étage de l'édifice de la Cour, à l'effet de voir confirmer la thèse de l'accusation, par le fait que l'incendie n'a éclaté qu'à deux heures du matin.

Les créanciers des victimes montent des traces d'écroulement, et une hache tachée de sang trouvée dans les débris indique que les deux vieillards ont été mutilés après avoir reçu les coups de feu. Un pistolet chargé a été trouvé dans les effets de Gibson, et on prétend qu'il porte des taches de sang, mais ce rapport n'a pu être confirmé.

Les documents relatifs à la vente de la propriété de M. Parkhurst à Gibson, signés à l'époque de la transaction, qui se trouvaient entre les mains du premier, ont disparu. Questionné à ce sujet Gibson a répondu qu'ils devaient être brûlés.

M. Parkhurst était le frère de Mme Aldrich. Sa femme et lui étaient très aimés et très estimés par tous ceux qui les connaissaient.

M. Parkhurst était originaire d'Askafoosa, Iowa. Une de ses sœurs vit dans cette ville. Une autre habite Los Angeles, Californie.

Il était venu directement de St-Louis pour s'établir à Biloxi. Deux frères de M. Parkhurst résident à Springfield, Illinois.

Il avait de nombreuses relations dans le nord. Les restes de M. et de Mme Parkhurst ont été placés dans le même cercueil. Ils seront inhumés demain à onze heures du matin.

Le jury n'a pas terminé son enquête ce soir et s'est ajourné à demain.

Gibson, sa femme et Volkes sont enfermés dans la prison de la ville. Ce crime a causé une grande excitation dans la ville et dans les environs. Des groupes nombreux ont entouré la résidence où étaient exposés les restes pendant la journée entière.

Des menaces de lynchage sont proférées, mais les autorités ne pensent pas que les prisonniers soient en danger, attendu que les résultats de l'enquête sont tenus secrets.

Toutefois, des mesures vont être prises pour prévenir des troubles de cette nature.

ANNONCES JUDICIAIRES PAR A. BRIGNONI. Conditions de la vente. La terre en comptant et le reste, s'il y a, avec les débris d'un d'un et deux ans de crédit, en billets de la date jusqu'à la fin de l'année 1900, au No 51, rue de la Côte, au 1er étage de l'édifice de la Cour, à l'effet de voir confirmer la thèse de l'accusation, par le fait que l'incendie n'a éclaté qu'à deux heures du matin.

ANNONCES JUDICIAIRES PAR A. BRIGNONI. Recenseur - Bureau No 727 rue Canal. Mercredi 22 octobre 1897, à midi, la Cour de Commerce No 628 des Comptes, au vu d'un ordre de l'Hon. Geor. C. Thard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a assigné à paraître au lieu de l'Hon. T. C. W. Will, juge de lad. Cour, Division A, maintenan absent en son lieu et place, M. M. L. R. L. D. à 10 heures, au No 51, rue de la Côte, au 1er étage de l'édifice de la Cour, à l'effet de voir confirmer la thèse de l'accusation, par le fait que l'incendie n'a éclaté qu'à deux heures du matin.

ANNONCES JUDICIAIRES PAR A. BRIGNONI. Recenseur - Bureau No 727 rue Canal. Mercredi 22 octobre 1897, à midi, la Cour de Commerce No 628 des Comptes, au vu d'un ordre de l'Hon. Geor. C. Thard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a assigné à paraître au lieu de l'Hon. T. C. W. Will, juge de lad. Cour, Division A, maintenan absent en son lieu et place, M. M. L. R. L. D. à 10 heures, au No 51, rue de la Côte, au 1er étage de l'édifice de la Cour, à l'effet de voir confirmer la thèse de l'accusation, par le fait que l'incendie n'a éclaté qu'à deux heures du matin.

ANNONCES JUDICIAIRES PAR A. BRIGNONI. Recenseur - Bureau No 727 rue Canal. Mercredi 22 octobre 1897, à midi, la Cour de Commerce No 628 des Comptes, au vu d'un ordre de l'Hon. Geor. C. Thard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a assigné à paraître au lieu de l'Hon. T. C. W. Will, juge de lad. Cour, Division A, maintenan absent en son lieu et place, M. M. L. R. L. D. à 10 heures, au No 51, rue de la Côte, au 1er étage de l'édifice de la Cour, à l'effet de voir confirmer la thèse de l'accusation, par le fait que l'incendie n'a éclaté qu'à deux heures du matin.

ANNONCES JUDICIAIRES PAR A. BRIGNONI. Recenseur - Bureau No 727 rue Canal. Mercredi 22 octobre 1897, à midi, la Cour de Commerce No 628 des Comptes, au vu d'un ordre de l'Hon. Geor. C. Thard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a assigné à paraître au lieu de l'Hon. T. C. W. Will, juge de lad. Cour, Division A, maintenan absent en son lieu et place, M. M. L. R. L. D. à 10 heures, au No 51, rue de la Côte, au 1er étage de l'édifice de la Cour, à l'effet de voir confirmer la thèse de l'accusation, par le fait que l'incendie n'a éclaté qu'à deux heures du matin.

ANNONCES JUDICIAIRES PAR A. BRIGNONI. Recenseur - Bureau No 727 rue Canal. Mercredi 22 octobre 1897, à midi, la Cour de Commerce No 628 des Comptes, au vu d'un ordre de l'Hon. Geor. C. Thard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a assigné à paraître au lieu de l'Hon. T. C. W. Will, juge de lad. Cour, Division A, maintenan absent en son lieu et place, M. M. L. R. L. D. à 10 heures, au No 51, rue de la Côte, au 1er étage de l'édifice de la Cour, à l'effet de voir confirmer la thèse de l'accusation, par le fait que l'incendie n'a éclaté qu'à deux heures du matin.

ANNONCES JUDICIAIRES PAR A. BRIGNONI. Recenseur - Bureau No 727 rue Canal. Mercredi 22 octobre 1897, à midi, la Cour de Commerce No 628 des Comptes, au vu d'un ordre de l'Hon. Geor. C. Thard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a assigné à paraître au lieu de l'Hon. T. C. W. Will, juge de lad. Cour, Division A, maintenan absent en son lieu et place, M. M. L. R. L. D. à 10 heures, au No 51, rue de la Côte, au 1er étage de l'édifice de la Cour, à l'effet de voir confirmer la thèse de l'accusation, par le fait que l'incendie n'a éclaté qu'à deux heures du matin.

ANNONCES JUDICIAIRES PAR A. BRIGNONI. Recenseur - Bureau No 727 rue Canal. Mercredi 22 octobre 1897, à midi, la Cour de Commerce No 628 des Comptes, au vu d'un ordre de l'Hon. Geor. C. Thard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a assigné à paraître au lieu de l'Hon. T. C. W. Will, juge de lad. Cour, Division A, maintenan absent en son lieu et place, M. M. L. R. L. D. à 10 heures, au No 51, rue de la Côte, au 1er étage de l'édifice de la Cour, à l'effet de voir confirmer la thèse de l'accusation, par le fait que l'incendie n'a éclaté qu'à deux heures du matin.

ANNONCES JUDICIAIRES PAR A. BRIGNONI. Recenseur - Bureau No 727 rue Canal. Mercredi 22 octobre 1897, à midi, la Cour de Commerce No 628 des Comptes, au vu d'un ordre de l'Hon. Geor. C. Thard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, a assigné à paraître au lieu de l'Hon. T. C. W. Will, juge de lad. Cour, Division A, maintenan absent en son lieu et place, M. M. L. R. L. D. à 10 heures, au No 51, rue de la Côte, au 1er étage de l'édifice de la Cour, à l'effet de voir confirmer la thèse de l'accusation, par le fait que l'incendie n'a éclaté qu'à deux heures du matin.

Feuilleton

DE L'Abéille de la N. O.

Nonneur de Femme

GRAND ROMAN INÉDIT. PAR ROBERT SAIRVILLE.

QUATRIÈME PARTIE.

L'explication.

II. UN FILS ASSASSIN!

Rentrée chez elle, Mme de Lachesnayes s'assis dans un fauteuil où se coucha le front entre ses mains.

Quelque temps s'écoula. La porte s'ouvrit sans bruit et Lucile Monreilles entra dans la chambre.

Elle s'approcha de sa marraine et mit un baiser sur cette tête inolinée.

Sur la jeune fille aussies trois mois d'angoisse avaient laissé une oruelle empreinte.

Le visage avait perdu son contour enfantine, les traits s'allongeaient, tirés, une pâleur de cire remplaçait le délicat incarnat des joues, et sous les longues paupières s'étendait un cercle bleuâtre.

Le front jadis si pur montrait un pli d'anxiété qui lui creusait une ligne entre les sourcils.

Mourant dans ses yeux graves et profonds se lisait une expression nouvelle de fermeté et de courage.

La catastrophe qui avait brossé Faustine avait en effet éveillé en cette jeune fille toutes les latentes énergies de sa nature.

Les rôles maintenant étaient intervertis entre les deux femmes, et c'était Mlle Monreilles qui, dissimulant ses propres souffrances, devenait le soutien de cette mère désespérée, s'efforçant de ranimer en elle un peu d'espoir.

Plus d'une fois, elle avait reproché à Lucile de ne pas avoir su garder Gaston auprès d'elle, la nuit du crime, de ne pas l'avoir retenu de force alors qu'il roulait vers l'abîme, d'avoir manqué de cœur et failli à son devoir de fiancée.

Mais, pleine de résignation et de mansuétude, la jeune fille avait supporté ces accusations imméritées avec une patience qui ne s'était jamais démentie.

Elle ne cessait d'entourer Faustine de soins affectueux et zélés. Tant de dévouement n'était point resté sans récompense.

« Je ne sais plus... Il m'a parlé de son innocence... Il a imploré mon pardon... Et moi je ne pouvais lui répondre... Les armes m'étouffaient... »

« Nous n'avions d'ailleurs que dix minutes... Dix minutes !... Comprends-tu, Lucile !... Ah !... »